



Conseil économique et social

Distr. générale
30 août 2021
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Soixante-dix-neuvième session

Rome, 22-25 novembre 2021

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire

Questions communes intéressant le Comité et la Commission :

Rapports sur la mise en œuvre du Programme de travail

intégré de Varsovie pour 2018-2021 et décisions en la matière

Quarante et unième session

Rome, 22-25 novembre 2021

Examen des activités de 2021 et activités prévues pour 2022

Note du secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent document le détail des activités menées en 2021 par la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois dans le cadre du Programme de travail intégré de Varsovie de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour 2018-2021, ainsi qu'une liste provisoire d'activités prévues pour 2022, dont l'exécution sera subordonnée à la disponibilité des fonds nécessaires.

Il est dûment tenu compte du fait que les femmes doivent avoir les mêmes possibilités que les hommes de participer à toutes les activités énumérées et d'en bénéficier. Cela vaut également pour le respect des droits des personnes handicapées.

Le Comité et la Commission sont invités à approuver les activités prévues pour 2022. Les résultats concernant ce point de l'ordre du jour feront l'objet des décisions prises au titre du point 3 e) concernant le Programme de travail intégré pour 2022-2025.



I. Examen des activités menées en 2021

A. Domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

1. Ressources forestières

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur les ressources forestières, les fonctions et services liés aux forêts, les progrès réalisés dans la voie d'une gestion durable des forêts et la contribution du secteur forestier à une économie durable

- i) Établissement de rapports dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales et du questionnaire commun sur les ressources forestières : en coopération avec la FAO et d'autres partenaires du questionnaire commun, analyse du processus d'établissement de rapports de 2020 et préparatifs du prochain cycle de présentation de rapports ;
- ii) Rapports paneuropéens conjoints sur les forêts : en coopération avec Forest Europe et le secrétariat de la FAO chargé de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (ERF), analyse du processus d'établissement de rapports de 2020 et préparatifs du prochain cycle de présentation de rapports ;
- iii) Diffusion des résultats du rapport mondial et du rapport paneuropéen sur les forêts et la gestion durable des forêts de 2020 ; contribution au développement d'INForest ;
- iv) Diffusion d'informations sur les banques de données forestières nationales des États membres de la CEE.

b) Analyse et évaluation de l'état des forêts et de la viabilité de la gestion forestière et suivi du rôle du secteur forestier dans une économie durable

- i) Évaluation de l'état des forêts et des effets des perturbations biotiques et abiotiques ; poursuite de la réalisation d'une étude thématique et d'un examen des formats de présentation des rapports internationaux sur les perturbations des forêts ;
- ii) Élaboration de cinq notes d'orientation sur les critères et indicateurs relatifs à la gestion durable des forêts et leur application ;
- iii) Publication d'une étude sur l'établissement de rapports relatifs à la gestion durable des forêts dans le Caucase et en Asie centrale.

c) Coopération avec les mécanismes internationaux en faveur de la gestion durable des forêts et appui à ces mécanismes, y compris les mécanismes régionaux chargés d'établir des critères et indicateurs

- i) Participation au Groupe consultatif de l'évaluation des ressources forestières de la FAO ;
- ii) Appui au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) aux fins de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ;
- iii) Coopération avec les pays et les organisations et mécanismes internationaux (par exemple, Forest Europe) de la région et appui à ces entités concernant le suivi de la gestion durable des forêts ;
- iv) Contribution au renforcement des capacités des pays du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est en matière de surveillance des forêts ;
- v) Organisation des réunions de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de la gestion durable des forêts, le 2 décembre 2020 et le 21 avril 2021 (en ligne).

2. Produits forestiers et marchés

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la production, le commerce, la consommation et les prix des produits forestiers

- i) Élaboration de données rétrospectives sur les produits forestiers, le commerce des essences et les prix ;
- ii) Élaboration de données prévisionnelles sur la production et le commerce des produits forestiers ;
- iii) Amélioration de la base de données existante et élargissement de l'information disponible, contribution au développement d'INForest ;
- iv) Diffusion sur les sites Web de FAOSTAT et de la CEE.

b) Analyse des marchés des produits forestiers, surtout des principes directeurs qui les encadrent, notamment dans le cadre de la Revue annuelle du marché des produits forestiers et du débat annuel sur les marchés

- i) Publication de l'édition 2020-2021 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;
- ii) Élaboration des données et de l'annexe statistique pour l'édition 2020-2021 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;
- iii) Élaboration de tableaux et graphiques des prévisions de marché pour 2021-2022 ;
- iv) Préparatifs du débat annuel et de la déclaration sur la situation du marché de 2021 ;
- v) Diffusion d'informations analytiques à l'occasion des réunions des acteurs du secteur.

c) Appui aux mécanismes internationaux dans le domaine des produits forestiers

- i. Participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier et à d'autres réunions internationales ;
- ii. Organisation des réunions de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des statistiques des produits forestiers le 13 avril 2021 (en ligne).

3. Bois-énergie

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur le bois-énergie

- i. Analyse des résultats de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019 ;
- ii. Publication d'une nouvelle base de données sur le bois-énergie comprenant des données pour 2019 ;
- iii. Diffusion, à l'occasion de réunions internationales, des données de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019.

b) Appui aux mécanismes internationaux dans le domaine du bois-énergie

- i) Présentation des travaux sur le bois-énergie à l'occasion de réunions internationales et coopération avec les mécanismes concernés (Agence internationale de l'énergie, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Journées mondiales de l'énergie durable, etc.) ;
- ii) Organisation d'une réunion de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du bois-énergie le 16 novembre 2020 (en ligne).

B. Domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener

a) Contribution aux composantes liées aux politiques des activités relevant des domaines d'activité 1, 3 et 4

- i) Suivi de l'évolution des mécanismes régionaux et mondiaux de politique forestière (FNUF, Forest Europe, objectifs de développement durable) et contribution, selon les besoins, à ces mécanismes ;
- ii) Appui à la poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts au moyen de débats sur les politiques aux niveaux régional et national.

b) Rôle du secteur forestier dans la bioéconomie circulaire

- i) Élaboration d'une étude intitulée « Circularity concepts in forest-based industries » (Principes de circularité dans la filière bois) ;
- ii) Élaboration d'un catalogue des classifications des déchets de bois dans la région de la CEE ;
- iii) Étude de la question des chaînes de valeur de la filière bois dans une bioéconomie circulaire ;
- iv) Élaboration d'une analyse de la circularité des équipements de protection individuelle à base de cellulose à la suite à la pandémie de COVID-19 ;
- v) Présentation des principaux résultats de l'étude sur « les principes de circularité dans la filière bois » à la Conférence annuelle de la Forest Products Society (Association internationale des produits forestiers) (15-17 juin 2021) ;
- vi) Contribution à la publication de la CEE sur la mesure de l'économie circulaire ;
- vii) Contribution aux parties relatives à la bioéconomie circulaire de la publication de la FAO sur la Situation des forêts du monde (SOFO) 2022 ;
- viii) Promotion de la dimension sociale de la bioéconomie circulaire et diffusion d'informations sur ce sujet ;
- ix) Élaboration d'une étude conjointe ECE/FAO/OIT sur les dimensions sociales de la bioéconomie circulaire.

c) Perspectives du secteur forestier

- i) Achèvement de l'étude sur les perspectives du secteur forestier ;
- ii) Diffusion de l'étude sur les perspectives du secteur forestier dans la région de la CEE, présentation de ses résultats à l'occasion de réunions internationales et coopération avec les parties prenantes aux niveaux national, régional et international.

d) Suivi des mécanismes internationaux pertinents pour l'élaboration des politiques relatives au secteur forestier et appui à ces mécanismes

- i) Organisation de la Réunion ministérielle sur la restauration des paysages forestiers en Europe de l'Est et du Sud-Est dans le cadre du Défi de Bonn, le 12 octobre 2021 (en ligne) ;
- ii) Lancement de la publication sur la restauration des paysages forestiers en Europe de l'Est et du Sud-Est pendant la réunion ministérielle sur la restauration des paysages forestiers ;
- iii) Organisation d'une réunion de suivi de la mise en œuvre de la stratégie en faveur de la restauration des paysages et des infrastructures vertes dans le Caucase et en Asie centrale.

e) Forêts boréales

- i) Organisation de deux réunions virtuelles de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des forêts boréales le 8 février et le 23 juin 2021 ;

- ii) Organisation d'une table ronde virtuelle sur le thème : « Snapshot on Boreal Forests' Contribution to the Sustainable Development Goals » (Instantané de la contribution des forêts boréales à la réalisation des objectifs de développement durable) le 15 mars 2021 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE ; diffusion d'une infographie sur les forêts boréales et les changements climatiques à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement ;
- iii) Élaboration de plusieurs documents d'information qui seront publiés en 2021 et 2022 ;
- iv) Contribution de l'Équipe de spécialistes de la CEE/FAO au processus d'examen par les pairs dans le cadre du projet d'analyse de l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale (IBFRA).

C. Domaine d'activité 3 : Communication et information

a) Organisation de manifestations et de campagnes de soutien à une gestion durable des forêts et aux produits et services forestiers

- i) Journée internationale des forêts le 21 mars 2021 : lancement de la vidéo « Forests in a Nutshell » (Les forêts en bref), qui explique comment des noix provenant de forêts gérées de manière durable et de l'agroforesterie produites de façon écologiquement responsable peuvent enrichir notre alimentation et contribuer à notre santé et à notre bien-être ;
- ii) Organisation d'événements de sensibilisation sur la diffusion de l'information relative à l'initiative ECCA30 ;
- iii) Organisation de la semaine de la forêt 2020, du 2 au 6 novembre 2020, comprenant la Journée de l'objectif de développement durable n° 15 le 2 novembre 2020, une projection, conjointement avec le PNUÉ, de la partie du documentaire « Notre planète » consacrée aux forêts et le lancement d'une exposition sur la diversité biologique des forêts en collaboration avec la Société géographique russe.
- iv) Sensibilisation aux effets potentiels de la restauration des paysages forestiers dans la région de la CEE dans le cadre de divers événements et expositions ;
- v) Communication d'informations sur les possibilités offertes par les produits du bois durables dans la bioéconomie circulaire et dans les différents secteurs, par l'organisation de divers événements et expositions ;
- vi) Webinaire sur les solutions de construction et de rénovation répondant aux critères d'abordabilité, d'énergie et de durabilité pour affronter les changements climatiques du XXI^{ème} siècle, le 23 novembre 2020 ;
- vii) Campagnes de communication (concernant, par exemple, l'initiative ECCA30, l'initiative pour des villes arborées et l'initiative « Les forêts pour la mode, la mode pour les forêts ») ;
- viii) Publication régulière du Tableau d'information sur les forêts.

b) Diffusion d'informations au moyen de notes d'orientation, de communiqués de presse et d'études de cas, chaque fois que les résultats sont disponibles et que de nouvelles informations sont publiées

- i) Promotion et diffusion d'études et de publications, notamment de cinq notes d'orientation sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts et de l'étude consacrée aux rapports nationaux sur la gestion durable des forêts dans le Caucase et en Asie centrale et sur la restauration des paysages forestiers en Europe de l'Est et du Sud-Est ;
- ii) Développement et promotion d'INForest – plateforme de données et de connaissances sur les forêts et le secteur forestier dans la région de la CEE (<https://forest-data.unece.org/>), lancée le 23 mars 2021 ;

iii) Diffusion d'une infographie sur les forêts boréales et les changements climatiques et d'une note d'information intitulée « Why boreal forests matter – the role of boreal forests in sustainable development » (Pourquoi les forêts boréales sont importantes – le rôle des forêts boréales dans le développement durable) ;

iv) Diffusion d'une vidéo intitulée « Forests for Food : From Food Deserts to Food Forests » (Forêts pour l'alimentation : des déserts alimentaires aux forêts alimentaires) à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires le 23 septembre 2021 ;

v) Communiqués de presse publiés en 2021 (au 11 août 2021) : « By-products and residues form an increasing part of wood energy consumed in the UNECE region, says UNECE/FAO » (Selon la CEE/FAO, les sous-produits et les résidus constituent une part croissante du bois-énergie consommé dans la région de la CEE,) (15 janvier) ; « Urban trees and forests in the spotlight as the UN Decade on Ecosystem Restoration commences » (Les forêts et les arbres urbains sous les feux de la rampe à l'occasion du lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes) (29 janvier) ; « UNECE, FAO and Forest Europe join forces to promote green jobs in the forest sector » (La CEE, la FAO et Forest Europe unissent leurs forces pour promouvoir les emplois verts dans le secteur forestier) (4 mars) ; « Forests in a nutshell : discover the lesser-known story behind some of your favourite dishes on International Day of Forests! » (Les forêts en bref : découvrez l'histoire méconnue de certains de vos plats préférés à l'occasion de la Journée internationale des forêts !) (19 mars) ; « UNECE launches new data platform for forests in the region » (La CEE lance une nouvelle plateforme de données sur les forêts de la région) (23 mars) ; « “People-smart” and “cities-based” approach to sustainable development is key, urges UNECE report » (D'après un rapport de la CEE, il est essentiel d'adopter une conception du développement durable fondée sur des villes intelligentes à dimension humaine) (19 avril) ; « UNECE calls for integrated and sustainable natural resource use through a “nexus” approach » (L'ONU réclame une utilisation durable et intégrée des ressources naturelles grâce à une méthode fondée sur les interactions) (19 avril) ; « More “joined-up” approaches to measure and monitor sustainability are needed to sharpen policies in UNECE region » (Davantage de méthodes communes de mesure et de contrôle de la durabilité sont nécessaires pour affiner les politiques dans la région de la CEE) (19 avril) ; « Moscow joins the Trees in Cities Challenge, bringing planting pledges to around 11 million trees » (Moscou s'associe à l'initiative pour des villes arborées en s'engageant à planter 11 millions d'arbres) (4 mai) ; « Discover the stories behind the best photographs of UNECE global photo contest “Humans locked down: Nature unlocked” » (Découvrez l'histoire des meilleures photographies du concours mondial de photographie de la CEE sur le thème « Humains confinés : Nature débridée ») (4 juin) ;

vi) Communiqués publiés en 2021 (au 11 août 2021) : « Experts highlight the boreal biome's contribution to the Sustainable Development Goals » (Les experts soulignent la contribution du biome boréal aux objectifs de développement durable) (16 mars) ; « UN Alliance supports Moldova's efforts to turn its fashion industry into a driver of sustainable development » (L'Alliance des Nations Unies soutient la Moldova dans sa volonté de faire de son industrie de la mode un moteur du développement durable) (26 mai).

D. Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités

a) Restauration des paysages forestiers

i) Renforcement des capacités de mise en œuvre de la restauration des paysages forestiers dans la région de la CEE en appui à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (y compris les engagements pris dans le cadre du Défi de Bonn et les activités menées au niveau national) ;

ii) Appui à l'élaboration d'un cadre pour la restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale.

b) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités

i) Atelier de renforcement des capacités de suivi de la gestion durable des forêts dans les pays du Caucase et d'Asie centrale, le 9 décembre 2020 (en ligne) ;

ii) Organisation, en étroite collaboration avec la FAO, d'une formation en ligne au questionnaire commun sur le secteur forestier à l'intention des correspondants nationaux (en février 2021), puis d'une session de suivi sous forme de questions-réponses en mai 2021 ;

iii) Atelier de renforcement des capacités sur l'élaboration d'une stratégie de financement pour la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Défi de Bonn en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale ;

iv) Organisation d'une activité virtuelle de renforcement des capacités pour la modélisation du secteur forestier à l'échelle nationale destinée aux experts des pays de la CEI, les 17 et 18 novembre 2020.

c) Équipe de spécialistes CEE/FAO des emplois verts du secteur forestier

Organisation d'une réunion virtuelle de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des emplois verts du secteur forestier le 16 novembre 2020.

E. Suivi et gestion du Programme de travail intégré de Varsovie

a) Réunions intergouvernementales

i) Organisation de la quarantième-deuxième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, du 22 au 24 mars 2021, sous forme hybride (à Genève et en ligne) ;

ii) Organisation de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts à Rome (Italie) du 22 au 25 novembre 2021.

b) Réunions des bureaux

Organisation de réunions communes des bureaux (en ligne) les 8 février et 12 mai 2021.

c) Examen stratégique 2020-2021

Organisation de consultations sur la révision du Programme de travail intégré de Varsovie et la rédaction du programme de travail intégré pour 2022-2025 et élaboration de nouvelles versions du nouveau programme de travail intégré.

II. Liste provisoire des activités prévues pour 2022

A. Domaine d'activité 1 : Données, suivi, établissement de rapports et évaluation

1. Ressources forestières

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur les ressources forestières, les fonctions et services liés aux forêts, les progrès réalisés dans la voie d'une gestion durable des forêts et la contribution du secteur forestier à une économie durable

i) Établissement de rapports dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières mondiales et du questionnaire commun sur les ressources forestières : en coopération avec la FAO et d'autres partenaires du questionnaire commun, préparatifs de la collecte de données pour l'établissement de rapports de 2025 ;

ii) Rapports paneuropéens conjoints sur les forêts : en coopération avec Forest Europe et le secrétariat de la FAO chargé de l'ERF, préparatifs du prochain cycle de présentation de rapports (sous réserve de l'accord avec les partenaires) ;

- iii) Coopération avec les États membres et d'autres partenaires nationaux et internationaux sur l'échange d'informations et l'élaboration de systèmes d'informations sur les forêts, notamment de bases de données forestières nationales ;
- iv) Diffusion des résultats du rapport mondial et du rapport paneuropéen sur les forêts et la gestion durable des forêts de 2020.

b) Analyse et évaluation de l'état des forêts et de la viabilité de la gestion forestière et suivi du rôle du secteur forestier dans une économie durable

Évaluation de l'état des forêts et des effets des perturbations biotiques et abiotiques ; réalisation d'une étude thématique et examen des formats de présentation des rapports internationaux sur les perturbations des forêts – poursuite du projet, notamment avec l'organisation d'un atelier scientifique et technique à Vienne.

c) Coopération avec les mécanismes internationaux en faveur de la gestion durable des forêts et appui à ces mécanismes, y compris les mécanismes régionaux chargés d'établir des critères et indicateurs

- i) Participation au Groupe consultatif de l'évaluation des ressources forestières de la FAO ;
- ii) Appui au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) aux fins de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ;
- iii) Coopération avec les pays et les organisations et mécanismes internationaux de la région (par exemple, Forest Europe) et appui à ces entités concernant le suivi de la gestion durable des forêts ;
- iv) Contribution au renforcement des capacités des pays du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est en matière de surveillance des forêts ;
- v) Organisation de la ou des réunions de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de la gestion durable des forêts¹.

2. Produits forestiers et marchés

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur la production, le commerce, la consommation et les prix des produits forestiers

- i) Élaboration de données rétrospectives sur les produits forestiers, le commerce des essences et les prix ;
- ii) Élaboration de données prévisionnelles sur la production et le commerce des produits forestiers ;
- iii) Amélioration de la base de données existante et élargissement de l'information disponible ;
- iv) Diffusion sur les sites Web de FAOSTAT et de la CEE.

b) Analyse des marchés des produits forestiers, surtout des principes directeurs qui les encadrent, notamment dans le cadre de la Revue annuelle du marché des produits forestiers et du débat annuel sur les marchés

- i) Publication de l'édition 2021-2022 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;
- ii) Élaboration des données et de l'annexe statistique pour l'édition 2021-2022 de la Revue annuelle du marché des produits forestiers ;

¹ Sous réserve de l'approbation du mandat figurant dans le nouveau programme de travail intégré pour 2022-2025.

- iii) Élaboration de tableaux et graphiques des prévisions de marché pour 2022-2023 ;
- iv) Préparatifs du débat annuel sur les marchés et de la déclaration sur la situation du marché de 2022 ;
- v) Diffusion d'informations analytiques à l'occasion des réunions des acteurs du secteur.

c) Appui aux mécanismes internationaux dans le domaine des produits forestiers

- i) Participation au Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier ainsi qu'à d'autres réunions internationales ;
- ii) Organisation des réunions de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des statistiques des produits forestiers et du bois-énergie et de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des produits forestiers durables².

3. Bois-énergie

a) Collecte, validation et diffusion de statistiques sur le bois-énergie

- i) Analyse des résultats de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019 ;
- ii) Publication d'une nouvelle base de données sur le bois-énergie comprenant des données pour 2019 ;
- iii) Diffusion, à l'occasion de réunions internationales, des données de l'Enquête conjointe sur le bois-énergie de 2019 ;
- iv) Révision de l'Enquête conjointe CEE/FAO sur le bois-énergie en vue de la collecte des données pour 2021 ;
- v) Lancement du questionnaire sur l'Enquête conjointe CEE/FAO sur le bois-énergie de 2021.

b) Analyse des questions liées à l'énergie, y compris la demande et l'offre de bois-énergie

- i) Préparation de nouveaux documents d'information (par exemple, notes d'orientation ou brèves études) sur des sujets tels que le bois-énergie et les objectifs de développement durable, le bois-énergie et les changements climatiques, et le bois-énergie et la qualité de l'air ;
- ii) Contribution au Programme d'études de la performance environnementale de la CEE concernant les forêts, sur demande.

c) Appui aux mécanismes internationaux dans le domaine du bois-énergie

Présentation des travaux sur le bois-énergie à l'occasion de réunions internationales et coopération avec les mécanismes concernés (Agence internationale de l'énergie, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Journées mondiales de l'énergie durable, etc.).

² Sous réserve de l'approbation du mandat figurant dans le nouveau programme de travail intégré pour 2022-2025.

B. Domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener

a) Contribution aux composantes liées aux politiques des activités relevant des domaines d'activité 1, 3 et 4

- i) Organisation d'ateliers consacrés aux dialogues nationaux sur les politiques forestières dans les pays intéressés (Arménie, Ouzbékistan, Turkménistan et peut-être d'autres) ;
- ii) Suivi de l'évolution des mécanismes régionaux et mondiaux de politique forestière (FNUF, Forest Europe, objectifs de développement durable) et contribution, selon les besoins, à ces mécanismes ;
- iii) Appui à la poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts au moyen de débats sur les politiques aux niveaux régional et national.

b) Rôle du secteur forestier dans la bioéconomie circulaire

- i) Analyse des liens existants entre la bioéconomie circulaire et le secteur forestier³ ;
- ii) Étude des chaînes de valeur de la filière bois dans une bioéconomie circulaire⁴ ;
- iii) Promotion et diffusion d'informations sur l'économie biocirculaire, notamment sur sa dimension sociale.

c) Perspectives du secteur forestier

- i) Diffusion de l'étude sur les perspectives du secteur forestier dans la région de la CEE ;
- ii) Présentation des résultats de l'étude sur les perspectives du secteur forestier dans la région de la CEE lors de réunions internationales et coopération avec les parties prenantes aux niveaux national, régional et international.

d) Suivi des mécanismes internationaux pertinents pour l'élaboration des politiques relatives au secteur forestier et appui à ces mécanismes

Organisation d'une réunion de suivi de la mise en œuvre de la stratégie en faveur de la restauration des paysages et des infrastructures vertes dans le Caucase et en Asie centrale.

e) Forêts boréales

- i) Organisation d'une ou plusieurs réunions de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des forêts boréales⁵ ;
- ii) Élaboration de notes d'orientation et de supports de communication pour promouvoir l'importance des forêts boréales dans l'action climatique et la réalisation des objectifs de développement durable ;
- iii) Organisation d'un dialogue entre scientifiques et décideurs ;
- iv) Collecte de données et analyse des difficultés communes, des lacunes et des meilleures pratiques en matière de gestion des forêts boréales.

³ En fonction de la décision de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts à l'automne 2021.

⁴ En fonction de la décision de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts à l'automne 2021.

⁵ Sous réserve de l'approbation du mandat figurant dans le nouveau programme de travail intégré pour 2022-2025.

C. Domaine d'activité 3 : Communication et information

a) Organisation de manifestations et de campagnes de soutien à une gestion durable des forêts et aux produits et services forestiers

- i) Journée internationale des forêts, dont la célébration est prévue le 21 mars 2022 à Genève ;
- ii) Manifestation en marge de la quinzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF16), qui doit se tenir en mai 2022 à New York ;
- iii) Sensibilisation aux effets potentiels de la restauration des paysages forestiers dans la région de la CEE dans le cadre de diverses manifestations ;
- iv) Communication d'informations sur la contribution que les produits du bois durables peuvent apporter à l'objectif de développement durable n° 12, par l'organisation de diverses manifestations et expositions ;
- v) Campagnes de communication (concernant, par exemple, l'initiative ECCA30, l'initiative pour des villes arborées et l'initiative « Les forêts pour la mode, la mode pour les forêts »).

b) Diffusion d'informations au moyen de notes d'orientation, de communiqués de presse et d'études de cas, chaque fois que les résultats sont disponibles et que de nouvelles informations sont publiées

- i) Promotion et diffusion d'études et de publications ;
- ii) Promotion du site Web INForest sur les statistiques relatives aux forêts (<https://forest-data.unece.org/>) dans les réunions et au moyen des communiqués de presse ;
- iii) Diffusion du Tableau d'information sur les forêts.

c) Publication de communiqués de presse pour présenter les résultats des ateliers et des manifestations et les publications. Activités de sensibilisation au-delà du secteur forestier, diffusion d'informations qui mettent en évidence l'importance des forêts et des produits forestiers pour d'autres secteurs (par exemple, manifestations sur l'énergie, réunions sur la biodiversité et l'environnement, construction durable)

Manifestations organisées en marge des principales réunions liées aux forêts et de réunions transversales.

D. Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités

a) Amélioration des capacités nationales des pays à revenu intermédiaire à mettre en œuvre une gestion durable des forêts

- i) Échanges avec les pays pour connaître leurs besoins en matière de coopération technique ;
- ii) Organisation et mise en œuvre d'activités de coopération technique ; mobilisation de fonds extrabudgétaires, selon les besoins ;
- iii) Coordination de la coopération technique du sous-programme au sein de la CEE et de la FAO, communication avec d'autres entités internationales (notamment du système des Nations Unies) et des partenaires nationaux.

b) Renforcement de la capacité des responsables politiques et des décideurs, ainsi que des spécialistes du service forestier, à élaborer des politiques forestières nationales et des systèmes d'information pour l'aide à la gestion en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale

- i) Organisation des travaux et lancement du projet ;

ii) Établissement des directives pour l'élaboration d'une politique forestière et de systèmes d'information pour l'aide à la gestion.

c) Organisation d'ateliers de renforcement des capacités

i) Collecte de données sur le bois-énergie pour les correspondants nationaux (Enquête conjointe sur le bois-énergie 2021) ;

ii) Statistiques sur les produits forestiers pour les correspondants nationaux du questionnaire commun sur le secteur forestier ;

iii) Gestion durable des forêts, l'accent étant mis sur les produits et services forestiers non ligneux, sur demande ;

iv) Forêts et arbres urbains et périurbains ;

v) Restauration du paysage forestier dans la région de la CEE à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes ;

vi) Modélisation du secteur forestier (en fonction des demandes des pays et des ressources du secrétariat).

E. Services de secrétariat à ses organes directeurs et leurs organes subsidiaires

a) Réunions intergouvernementales

i) Organisation de la quarante-troisième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières en 2022 ;

ii) Organisation de la quatre-vingtième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière en 2022.

b) Réunions des bureaux

Organisation des réunions communes des bureaux du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts à la demande de leurs présidents.

III. Liste des publications pour 2022

<i>Titre</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>
Revue annuelle du marché des produits forestiers 2021-2022	E-600	[F-50]	R-150
COFFI Forecast for Forest Products	En anglais seulement, publications en ligne		
Publication sur la foresterie et le bois (2022)	E-600	[F-200]	R-200
Publication sur la foresterie et le bois (2022)	E-600		R-150
Publication sur la foresterie et le bois (2022)	E-600		
Forestry and Timber Publication (2022)	En anglais seulement, publications en ligne		
Forestry and Timber Publication Publication (2022)	En anglais seulement, publications en ligne		